

# Déclaration de principes et de pratiques pour l'éthique, l'intégrité et la culture de la recherche dans le contexte de la recherche à résultats rapides



## Préambule

Le succès de la production et de la diffusion des connaissances dans le domaine de la science repose sur la conduite responsable et l'éthique de la recherche, en prêtant attention à l'intégrité. Une activité de recherche éthique, responsable et transparente profite aux organismes de financement, aux chercheurs, aux gouvernements, à la communauté mondiale et à la confiance du public en la science. Les principes, les pratiques et les cadres de conduite éthique et responsable de la recherche constituent la pierre angulaire du travail des organismes de financement et ont été formulés par les organismes, les nations et le Conseil mondial de la recherche<sup>1</sup>.

Cependant, alors que la communauté de la recherche scientifique agit de plus en plus rapidement pour faire face aux crises mondiales urgentes et émergentes, il est de plus en plus nécessaire de décrire la manière dont ces principes et pratiques fonctionnent dans le contexte de la recherche à résultats rapides. La présente déclaration expose huit principes et pratiques qui définissent la responsabilité collective des organismes de financement, des chercheurs, des organismes de recherche publics et privés (à but lucratif et non lucratif) et des gouvernements nationaux pour assurer l'intégrité de la recherche à résultats rapides. Cette déclaration concerne tous les aspects des entreprises de recherche nationales et internationales, de l'idéation à la diffusion et à la commercialisation, et a le potentiel de renforcer les résultats de la recherche. Deux notions sont fondamentales dans les huit principes. Premièrement, la nécessité d'une recherche à résultats rapides ne doit pas conduire à négliger ou à éliminer l'un des principes ou l'une des pratiques. Si les procédures de résultats rapides peuvent accélérer les délais, ces pratiques et principes doivent rester au cœur du travail.

Deuxièmement, les considérations d'équité et de justice doivent être primordiales dans l'opérationnalisation des principes et des pratiques.

## Les Principes et pratiques

### Normes and Cultures

Les organismes de recherche, les chercheurs et les institutions doivent collaborer pour établir des normes et des cultures qui soutiennent les pratiques de recherche éthiques individuelles et collectives. Il s'agit notamment de décrire les attentes en matière de conduite éthique individuelle, de promouvoir des cultures et des normes de conduite éthique au sein des institutions, et de contextualiser ces normes et cultures dans tous les types et facettes de la recherche scientifique. Les politiques devraient encourager et promouvoir l'adoption de normes et de cultures positives, tout en décrivant les pratiques qui se situent en dehors des limites de ces normes et les procédures à suivre en cas d'actions incompatibles avec celles-ci.

---

<sup>1</sup> Déclaration de principes du GRC sur l'examen par les pairs/le mérite (2018): [https://www.globalresearchcouncil.org/fileadmin//documents/GRC\\_Publications/Statement\\_of\\_Principles\\_on\\_Peer-Merit\\_Review\\_2018.pdf](https://www.globalresearchcouncil.org/fileadmin//documents/GRC_Publications/Statement_of_Principles_on_Peer-Merit_Review_2018.pdf)

Déclaration de principes du GRC sur l'intégrité de la recherche (2013): [https://www.globalresearchcouncil.org/fileadmin//documents/GRC\\_Publications/grc\\_statement\\_principles\\_research\\_integrity\\_FINAL.pdf](https://www.globalresearchcouncil.org/fileadmin//documents/GRC_Publications/grc_statement_principles_research_integrity_FINAL.pdf)

## **L' intégrité**

Les organismes de financement devraient décrire les moyens par lesquels l'intégrité de la recherche est opérationnalisée. En partenariat avec les établissements et les chercheurs, les organismes devraient décrire comment l'honnêteté, la responsabilité, la courtoisie professionnelle, la justice, l'équité et l'inclusion, et la bonne gestion se reflètent dans tous les aspects du processus scientifique, de la proposition au financement et à la diffusion. Bien que le rythme de ces opérations puisse changer dans le contexte de la recherche à résultats rapides, ces facettes de l'intégrité doivent être maintenues.

## **L' examen du mérite**

Les propositions de recherche scientifique doivent être évaluées conformément à [déclaration de principes du GRC sur l'évaluation par les pairs et le mérite](#), qui porte notamment sur l'expertise, l'impartialité, le caractère approprié, la transparence, la confidentialité, l'intégrité et les considérations éthiques, ainsi que l'équité en matière de genre, de diversité et d'inclusion. Les organismes de financement doivent établir de manière transparente les lignes directrices qui régissent l'examen rapide du mérite et envisager des moyens d'innover les processus pour accélérer l'examen en cas de besoin urgent.

## **L' atténuation des conflits**

La divulgation complète et transparente de toutes les activités et informations pertinentes qui portent sur les conflits d'intérêts et d'engagements potentiels fait partie de l'ensemble plus large des responsabilités des chercheurs pour garantir l'intégrité de la recherche. S'ils ne sont pas gérés avec soin, les conflits d'intérêts<sup>2</sup> et d'engagement<sup>3</sup> peuvent fausser le processus de recherche. Pour que les chercheurs s'acquittent de leur responsabilité de divulgation, les organismes de financement et les institutions doivent indiquer clairement quelles informations doivent être divulguées et de quelle manière. La recherche à résultats rapides peut accroître la nécessité d'une collaboration multilatérale, qui à son tour peut exiger une attention supplémentaire à la divulgation, la compréhension et l'atténuation des conflits potentiels. Il est essentiel que les organismes de financement fassent preuve de clarté et de cohérence en ce qui concerne les exigences de divulgation pour les programmes de recherche à résultats rapides.

## **La propriété intellectuelle**

Les organismes de financement devraient mettre en œuvre des politiques qui protègent la confidentialité des renseignements exclusifs et personnels et de la propriété intellectuelle contenus dans les propositions de recherche, les données d'examen et les données postérieures à l'attribution des subventions afin d'éviter la divulgation inappropriée de résultats non publics ou le détournement de la recherche. Les risques spécifiques liés à la divulgation dans le cadre de la recherche à résultats rapides comprennent la pression exercée pour diffuser les résultats de la recherche, la production de produits tangibles pour faire face à des menaces émergentes et sensibles au facteur temps, et la nécessité de partenariats public-privé pour mener des enquêtes scientifiques. Les organismes de financement devraient élaborer des lignes directrices générales et spécifiques concernant le partage de l'information et la nécessité d'un examen par les pairs des résultats afin de garantir la fiabilité de la science auprès du public.

---

<sup>2</sup> Les conflits d'intérêts sont définis comme des situations dans lesquelles des personnes ou des organisations ont des intérêts financiers ou autres susceptibles d'influer directement et de manière significative sur la conception, la réalisation, la communication ou le financement de la recherche.

<sup>3</sup> Les conflits d'engagement sont définis comme des situations dans lesquelles une personne accepte ou contracte des obligations contradictoires entre ou parmi plusieurs employeurs ou autres entités.

## **Une collaboration fondée sur des principes**

Une grande variété de collaborations - entre institutions, entre entités publiques et privées, et au-delà des

frontières internationales - est essentielle pour faire avancer les frontières de la science ainsi que pour relever les défis émergents de la recherche à réponse rapide. Une telle collaboration est essentielle à l'écosystème de la recherche et devrait être encouragée en particulier dans les contextes de recherche à réponse rapide qui transcendent fréquemment les frontières. Les organismes de financement devraient faciliter la communication des attentes et des normes relatives à ces collaborations, tout en établissant les limites de l'interférence inappropriée dans la conduite d'une recherche solide. Les agences et les chercheurs devraient collaborer pour se prémunir contre toute pression qui constituerait une influence inappropriée ou induite de la part des autorités gouvernementales, des entités privées ou des groupes sociaux dans toutes les facettes du processus de recherche, comme le financement d'études subordonné à un résultat particulier ou l'exercice d'une influence directe sur le processus d'examen du mérite.

### **L'atténuation des risques d'intégrité**

Les organismes de financement doivent établir des processus à la fois pour encourager l'adoption de politiques et de procédures appropriées en matière d'intégrité et de sécurité de la recherche et pour gérer les conséquences en cas de violation de ces politiques. Il s'agit notamment de définir les moyens par lesquels les organismes de financement partagent les informations relatives à l'intégrité et à la sécurité de la recherche avec les établissements de recherche et les autorités chargées de l'application de la loi. Le traitement et la correction de l'inconduite doivent être adaptés à la violation, le dialogue et l'éducation étant privilégiés dans les cas moins graves. En outre, les organismes de financement peuvent diffuser des outils pour aider la communauté des chercheurs à identifier et à atténuer les risques pour l'intégrité de la recherche, y compris des mesures proactives qui permettraient d'accélérer les délais de financement dans le contexte de la recherche à réponse rapide.

### **La formation**

Les organismes de financement, en collaboration avec les établissements, doivent élaborer des normes pour la formation relative à la conduite responsable et éthique de la recherche. Le contenu de la formation doit aborder tous les aspects des principes décrits dans ce document, y compris l'éthique de la recherche, la sécurité et les paramètres des collaborations fondées sur des principes. Il convient d'inclure des modules et des contenus spécifiques aux contextes de recherche à résultats rapides et au paysage émergent de la recherche mondiale.

### **Les considérations**

Le GRC est bien placé pour favoriser la poursuite des discussions et de la collaboration entre les organismes de financement de la recherche participants afin de faire progresser les principes et les pratiques décrits dans ce document. En particulier, il y a quatre domaines qui présentent un fort potentiel pour que les organismes participants partagent l'information et collaborent au développement continu des meilleures pratiques. Premièrement, nous encourageons le partage des politiques, procédures et protocoles que les organismes de financement ont utilisés pour encadrer les programmes de recherche à résultats rapides. Deuxièmement, les organismes de financement devraient envisager des moyens de partager entre eux des informations sur les qualifications et les engagements des chercheurs afin d'accélérer l'examen des demandes de financement et de favoriser des collaborations de recherche multilatérales plus solides. Troisièmement, les organismes de financement devraient développer de nouvelles collaborations internationales pour soutenir le processus d'examen du mérite. En particulier, ce travail pourrait permettre de jumeler les organismes de financement nationaux avec une expertise pertinente en matière d'examen du mérite lorsque les sources de cette expertise ne sont pas solides dans le pays. Enfin, les organismes de financement des participants peuvent réfléchir à la manière de créer et de diffuser du matériel de formation partagé pour soutenir la recherche à résultats rapides, en mettant l'accent sur le renforcement des incitations à s'engager dans une pratique éthique. Ce matériel de formation pourrait faire progresser les

discussions sur la meilleure façon d'inciter les chercheurs et leurs institutions à soutenir les pratiques de recherche éthiques et à signaler les événements indésirables lorsqu'ils se produisent.